

# INFORMATIONS



## POINT JEUNES



**Bureau-Accueil Espace Monestié**  
**Tél : 05.61.86.74.44**

**Accueil St Nicolas 3**  
**Tél : 05.34.57.16.20**  
**[pdtjeunes@lecgcs.org](mailto:pdtjeunes@lecgcs.org)**

**Pour plus d'informations sur les activités**



**facebook**

**[www.facebook.com/PointJeunesPlaisanceduTouch](http://www.facebook.com/PointJeunesPlaisanceduTouch)**

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les parents doivent être domiciliés sur la commune de Plaisance du Touch. Une cotisation obligatoire doit être souscrite, elle comprend l'adhésion à la structure ainsi que la souscription à l'assurance (M.A.I.F.), qui couvre le jeune durant toute l'année scolaire pour les activités du Point Jeunes.

Le Point Jeunes est habilité pour accueillir les jeunes âgés de 11 à 18 ans.

Le jeune sera inscrit au Point Jeunes lorsque le dossier d'inscription sera retourné dûment complété et signé.

Chaque dossier devra être renouvelé tous les ans. Tout changement (adresse, vaccinations, autorité parentale...) entraînant des modifications sur la fiche de renseignement doivent nous être communiqués au plus tôt.

## LES OBJECTIFS

✓ Le Point Jeunes a pour vocation de favoriser l'accès aux loisirs pour tous dans une démarche participative (ateliers jeunes, mise en place de projets, participation aux manifestations de la Ville, sorties, séjours, etc...).

✓ Les espaces d'activités sont des lieux de vie collective mis à la disposition de la structure par la ville, et sous la responsabilité des animateurs et de sa directrice, aussi, nous demandons aux jeunes de respecter le cadre, les personnes, le matériel et les règles de vie en vigueur.

✓ **Sensibiliser** les jeunes à la culture sous toutes ses formes :

Dans le cadre du fonctionnement du Point Jeunes, des ateliers et des stages seront mis en place tout au long de l'année pour permettre aux jeunes de découvrir, de s'initier ou se perfectionner dans différents domaines comme **les jeux, la musique, le sport, les loisirs créatifs, le numérique...**

✓ **Valoriser** les diverses compétences des jeunes et leur permettre de s'épanouir :

En les accompagnants afin qu'ils puissent mettre en place des projets de loisirs correspondants à des besoins émergents et choisis.

## LA STRUCTURE

Le Point Jeunes est une structure qui dispose de **deux espaces d'accueil**

✓ **Espace Monestié, rue des Fauvettes**

Nos bureaux se situent au premier étage (**entrée côté parvis, porte ATELIERS**). L'entrée accueil pour les jeunes se situe **sur le côté du bâtiment, derrière le cinéma Ecran 7, en face du préfabriqué de l'école élémentaire Jacques Prévert**.

✓ **Espace St Nicolas III avenue Montaigne**

Local derrière le garage à vélo du collège Jules Verne à gauche du club de boxe.

La ville met à disposition de la structure jeunesse différentes infrastructures culturelles et sportives tout au long de l'année en fonction des disponibilités.

✓ **Fonctionnement :**

Le Point Jeunes est un lieu ouvert où chaque jeune âgé de 11 à 18 ans peut venir et repartir sans contrainte, sauf durant les temps d'activités (sorties, ateliers, stages, séjours...). Cependant pour les plus jeunes, nous pouvons établir des règles de présence entre les parents, le jeune et l'équipe.

Différents outils sont mis à la disposition des jeunes :

○ Jeux de société/Matériels multimédias

○ Matériel pédagogique

○ Espace de réunion et de concertation (pour les projets)

○ Local de répétition musique...

# CHANTIERS JEUNES

Durant certaines vacances scolaires, le Point Jeunes organise des chantiers jeunes pour un maximum de douze participants.

Le principe : chaque jeune participe à la vie du Point Jeunes et/ou de la commune en réalisant des travaux divers et variés (exemples : fresque, rénovation, travaux de bricolage ou de jardinage liés au respect de l'environnement et au cadre de vie,...).

Pour chaque demi-journée de travail, le jeune obtiendra une bourse loisirs qui lui permettra de financer en priorité ses séjours mais également ses activités ou ses sorties le cas échéant.

Un contrat est signé entre le jeune, les parents et l'équipe d'animation afin que chaque partie respecte ses engagements.

## ANIMATIONS ET PROJETS

Un programme d'animations est prévu avant chaque vacance. Celui-ci est mis en place avec les jeunes, la participation de tous est vivement souhaitée. Toutes les idées sont prises en compte et réalisées en fonction des moyens dont nous disposons et de leur adéquation avec le projet pédagogique de la structure et les orientations éducatives de la municipalité.

L'inscription doit se faire une semaine avant la sortie et sera effective au règlement. Sauf cas de force majeure (maladie, hospitalisation, événements particuliers...), toute absence non justifiée ne sera pas remboursée.

## FACTURATION

Une adhésion de 5 € est demandée pour la période scolaire en cours.

Pour les activités, titres de paiement acceptés : Chèque bancaire ou postal, Espèces, Chèques  
A.N.C.V.

Le chèque doit être libellé à l'ordre suivant : **POINT JEUNES L.E.C GS**  
Précisez au dos le nom et prénom du jeune.

## AIDES FINANCIERES POSSIBLES

### ➔ C.A.F.

Veillez trouver ci-dessous les réductions appliquées en fonction de votre quotient familial CAF, se référer à l'attestation aides aux temps libres que vous recevez chaque année début avril.

QUOTIENT FAMILIAL	Séjours d'au moins 4 nuits	Séjour de moins de 4 nuits activités, sorties et stages à la journée
Inférieur ou égal à 400	18 €	5 €
Compris entre 401 et 600	12 €	4 €
Compris entre 601 et 800	10 €	3 €

## TARIFS DEGRESSIFS POINT JEUNES DE PLAISANCE DU TOUCH

Tarifs des activités	Montant de l'activité en fonction de votre Quotient Familial CAF		
	QF de 0 à 800	QF de 800 à 1500	QF de 1500 et +
A	14 €	18 €	22 €
B	12 €	16 €	18 €
C	10 €	12 €	15 €
D	8 €	10 €	12 €
E	4 €	6 €	8 €
F	3 €	4 €	5 €

### ➔ CCAS :

Dans certains cas, le CCAS de Plaisance du Touch peut octroyer à titre exceptionnel et selon certaines conditions, une aide supplémentaire pour les familles qui rencontrent des difficultés financières.

## **HORAIRES D'OUVERTURE**

### **Espace Monestié**

(Rue des Fauvettes)

#### **Bureau**

Le mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 15 h 30

#### **Accueil**

#### **Période scolaire**

Mercredi et Samedi de 14 h à 18 h 30. (Sauf le samedi qui précède les vacances)

#### **Vacances scolaires**

Du Lundi au Vendredi de 14 h à 19 h / En journée et soirée en fonction des activités mises en place.

### **Espace St Nicolas 3**

(Avenue Montaigne)

#### **Période scolaire**

Le Mardi de 15h30 à 18h30 / Le Jeudi de 15h30 à 18h00 / Le Vendredi de 15h30 à 19h00

**Les horaires peuvent varier suivant les activités mises en place**

## **Ateliers/Chantiers jeunes**

- Les jours d'ateliers seront communiqués aux jeunes à partir de la rentrée. Tout changement inhérent aux mises à disposition des locaux et disponibilités des intervenants extérieurs vous sera communiqué dès que possible.

- Les chantiers Jeunes se déroulent en général le matin de 9h00 à 12h00 pendant les vacances scolaires.

## **EQUIPE D'ANIMATION**

**Myriam Ait-oba** Directrice Point Jeunes – **Elora et Jonathan** animateurs Jeunesse